ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Profession de foi



CSA-R CND

Comité Social d'Administration de Réseau du Commissariat au Numérique de Défense

Du 3 au 10 décembre, vous élirez vos représentants syndicaux pour quatre ans.
FO est un syndicat libre et indépendant de toute emprise politique et religieuse. Notre organisation est exigeante, car nous avons une haute idée de la fonction publique, un des piliers de notre République.
FO, c'est le syndicalisme de la feuille de paye, des conditions de travail et des emplois. Au ministère des Armées et des anciens combattants, les personnels civils sont indispensables au soutien des forces.
Alors que le budget de la Défense augmente, **FO** revendique une revalorisation salariale tous statuts confondus, à la hauteur de la reconnaissance de notre cadre d'exercice spécifique.
Nous défendons vos intérêts collectifs comme individuels : entre autres vos parcours professionnels, la formation continue, le télétravail et l'amélioration de l'accord ministériel sur le temps de travail.
FO négocie et signe les accords favorables aux agents ; elle combat ceux qui leur sont défavorables.
La force de **FO**, c'est aussi son maillage territorial. Partout, vous pouvez compter sur des délégués **FO** formés, expérimentés, disponibles et engagés à vos côtés.

Les principales revendications **FO Défense** au CSA-R CND :

- → Le recrutement du personnel civil sous statut ou en en CDI.
- → La continuité de l'effort engagé ces dernières années pour ouvrir des postes à responsabilités au profit du personnel civil (niveaux I et II). Garantir aux agents des catégories B et C un accès équitable aux postes d'expertises, en reconnaissance de leurs compétences techniques et de leur expérience professionnelle.
- → La mise en place d'un parcours professionnel permettant aux agents de catégorie C d'être reconnus et d'accéder au corps supérieur.
- → Mettre en place un plan de requalification pour l'ensemble des corps, favorisant le parcours carrière et la progression intercatégorielle des agents.
- → La modification de la grille indiciaire des ICD, TSEF et ATMD pour contrer la désaffection des candidats aux concours et remettre celle-ci au « bon » niveau d'ingénieur.
- → La révision des barèmes (groupes) et la revalorisation des plafonds de l'IFSE pour toutes les catégories, en intégrant les nouvelles spécialités et les compétences associées.
- → La reconnaissance des spécificités des missions ATSEP par la mise ne place d'une indemnité spécifique, destinée à compenser les sujétions et responsabilités particulières associées à ces fonctions.
- → L'accès aux postes de Management de bureau au sein de la FabNum pour les ICD.
- → La mise en place d'une instance de suivi des impacts de l'IA sur (tous) les métiers du CND.
- → La vision d'un parcours pro au COMNUMIA et à la FabNUM pour tous les agents.
- → La transparence des critères d'avancement à chaque étape pour tous les agents.
- → L'augmentation des taux d'avancement de grade.
- → Un nouveau mode de calcul pour de l''avancement de corps.
- → La fin de l'expérimentation du « matching » en sortie de concours.
- → La fin des prestataires à outrance, et le retour d'une souveraineté totale du soutien et du déploiement de nos système d'information.

Plus FO sera forte, plus nous pèserons dans les négociations pour défendre vos droits et obtenir de nouvelles avancées !





